

**PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE A GRANDE VITESSE PARIS-ORLEANS-
CLERMONT-FERRAND-LYON**

DEBAT PUBLIC-REUNION DU 18 JANVIER 2012 -LIEUSAIN

Intervention de Gérard FRANC vice-président de l'association ALTRO

Je voudrais évoquer la partie sud du projet et je demande aux franciliens ici présents moins directement intéressés de bien vouloir me pardonner.

La loi relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement prévoit la construction d'un barreau ferroviaire à grande vitesse Est Ouest au centre de la France.

J'ai été surpris de constater, en consultant le dossier du maître d'ouvrage, que la variante ouest sud du projet -la seule compatible avec le barreau Est Ouest - ne prenait pas en compte cette infrastructure. Il y a là l'expression d'une certaine malhonnêteté intellectuelle car Il est bien évident que le barreau augmente considérablement les fonctionnalités de la partie sud de la ligne P.O.C.L. et donc la rentabilité économique de la totalité du projet. Parmi ces fonctionnalités je citerai notamment la création de nombreuses relations ferroviaire interrégionales : Bordeaux Limoges Clermont Lyon, Nantes Poitiers Limoges Lyon, Pays basque Limoges Lyon. Cette infrastructure permettra également

un accès facilité aux aéroports de Notre-Dame des Landes et de Lyon Saint-Exupéry. Dans la mesure où elle serait ouverte au fret elle accroîtrait l'hinterland des ports de la côte atlantique.

La prise en compte du barreau Est-Ouest donnerait une **dimension européenne** au projet Paris-Orléans-Clermont-Lyon qui en est actuellement dépourvu. Sa partie sud se trouverait sur la branche du réseau de transport européen reliant la péninsule Ibérique à l'Allemagne du Sud et à l'Europe centrale en empruntant notamment la liaison ferroviaire Lyon Turin et la branche sud du TGV Rhin-Rhône. Bien entendu sur le plan financier la création d'un véritable réseau ferroviaire européen permettrait d'obtenir des subventions communautaires.

En conséquence je demande qu'une étude complémentaires soit effectuée- une quatrième variante en quelque sorte- qui prenne en compte l'incidence du prolongement à l'Ouest de la parti Sud du projet qui fait actuellement l'objet du débat public.

Je vous remercie de votre attention

francjean 98 @ gmail. com